



SNU.ipp 93

17 octobre 2006



Stages filés, évaluations, Poursuite des interventions

Les multiples réunions et AG rassemblant PE2, profs, délégués de groupes auxquelles a participé le SNU.ipp, ont permis d'identifier l'ensemble des problématiques posées par la mise en œuvre des stages filés.

Les stagiaires syndiqués au SNUipp se sont réunis le mercredi 11 octobre pour faire le point de la situation et réfléchir aux actions à conduire.

Des questions récurrentes se posent depuis la rentrée et demandent des réponses rapides de l'administration (nombre de visites de formateurs, difficultés de gestion de classes, surcharges de travail, non lisibilité entre les stages, le mémoire et le module...).

Depuis le début de l'année diverses délégations ou tenues d'organismes paritaires ont permis de porter les diverses revendications des PE2 (conseil d'administration, délégations auprès du Recteur).

Le SNUipp a commencé à accompagner des collègues PE2 rencontrant des difficultés avec les évaluations et le suivi des stages.

Le mercredi 18 octobre à Créteil, se tiendra, à notre demande un groupe de suivi académique des stages filés. Le SNUipp aura trois représentants sur 5 dans ce groupe de suivi⁽¹⁾. L'administration a sollicité une PE2 pour participer à ce groupe de travail. Le SNUipp rendra compte de ce groupe de travail dès que possible.

Le SNUipp FSU 93 propose qu'une intersyndicale se construise à l'IUFM avec le collectif des délégués. Il s'agit de développer une action unitaire susceptible d'être relayée avec l'ensemble de la profession.

(1) La représentativité syndicale est issue des résultats des élections professionnelles et détermine le nombre de représentants par organisation.

Vendredi 13 octobre une élue du personnel (SNU.ipp) a accompagné un collègue PE2 auprès du directeur de l'IUFM concernant un rapport fait à la suite d'une visite. Ce collègue faisait état de la grande difficulté de gestion d'un élève «perturbateur» connu dans l'école. A l'issue de cet entretien, nous avons obtenu que l'expression «sécurité ?» soit retiré du rapport et que ce dit rapport n'apparaisse plus lors des évaluations du stage filé. Nous restons extrêmement vigilants quant au suivi de cette décision.

Les revendications :

- Pas d'évaluation de stage filé mais renforcement du suivi par les formateurs.
- Si l'administration persiste à maintenir le dispositif d'évaluation, nous exigerons des grilles d'évaluation claires et identiques, spécifiques aux stages filés d'une part, et aux stages massés d'autre part. Ces grilles d'évaluation doivent être transmises à chaque stagiaire.
- Les visites de formateurs, s'inscrivant dans une démarche de formation professionnelle, doivent être systématiquement annoncées dans le respect du stagiaire et de l'école.
- Toutes les visites doivent faire l'objet d'un compte rendu écrit circonstancié.
- Un cahier des charges académique régulant les relations entre le stagiaire, l'école, l'enseignant du stage filé doit être identifié.

La section départementale du SNUipp a demandé une audience à l'Inspecteur d'Académie et au directeur de l'antenne IUFM pour porter ces revendications qui seront aussi exposées lors du groupe de suivi du 18 octobre.



Le SNUipp s'adresse dans les jours qui viennent aux autres organisations syndicales pour construire l'intersyndicale nécessaire à la poursuite de l'action.